Vous êtes d'accord sur le partage de sept sièges; et sur quoi d'autre encore?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1966)**

Heft 62

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1029411

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public 62

Vous êtes d'accord sur le partage de sept sièges; et sur quoi d'autre encore?

La gauche suisse présentera-t-elle un programme minimum ? C'était la question posée en fin d'éditorial dans notre dernier numéro. Par programme minimum, nous entendions : un programme de législature, capable d'être assumé par une majorité politique. Cette notion n'a pour l'instant pas cours en politique suisse; introduire la discussion exige donc d'assez longs développements. Une remarque préliminaire d'abord.

On ne peut parler de législature qu'en fonction des élections nationales qui auront lieu en automne 1967, dans une année. Pourquoi donc lever, si tôt, cette marmotte ? Elle a encore, devant elle, un hiver pour hiberner. En fait, nous sommes pressés et nous anticipons pour deux raisons :

Dès maintenant, les prochaines élections hantent états-majors et parlementaires; ils sont placés par l'évolution de la politique économique et fiscale suisse devant de difficiles problèmes, où ils risquent fort de laisser quelques plumes de popularité.

Ces problèmes, comment les résoudront-ils ? Le « comment » dépend en partie du « quand ». Pour nous, les solutions politiques devraient intervenir après les élections. Qu'on ne se méprenne pas ! Qu'on ne voie pas un encouragement aux dérobades, car il est beaucoup de parlementaires qui désirent reculer les échéances, dans la crainte de déplaire avant les élections, dans l'espoir de retrouver, après, une liberté provisoire. Mais il vaut la peine d'attendre, si l'on est décidé à ce que la politique de la législature résulte d'un programme soumis au peuple à la veille du renouvellement des Chambres. (Quel programme ? nous y reviendrons; pour l'instant, il ne s'agit que de délais).

Le programme apparaît comme le seul moyen de préparer des réformes et d'éviter la politique d'urgence. Vite et tout de suite, c'est la formule des conservateurs. Quand le temps presse, on ne peut plus toucher aux structures et aux privilèges qui y sont liés. C'est ce que veut la droite. Voyez les décisions actuelles du Conseil fédéral !

La deuxième raison qui nous pousse à parler dès maintenant des élections nationales, c'est que dans quelques mois la discussion prendra une tournure électoraliste. Le débat deviendra propagande. Et ce sera trop tard. Donc nous anticipons par goût du réformisme.

Le réformisme suisse

Le mot « réformisme » passa longtemps pour injurieux, du moins dans la bouche de ceux qui, aujourd'hui, portent, retour de manivelle, l'étiquette de « révisionnistes ».

Tous les partis socialistes s'en réclament encore; les uns par routine, d'autres avec fraîcheur. Cet élan était significatif, chez les plus jeunes des hommes de gauche français réunis récemment à Grenoble. Ils acceptent de penser leur action dans le cadre de l'Europe du Marché commun. Le Traité de Rome ne laisse que d'étroites limites à l'action économique; il faut donc agir obligatoirement dans ce cadre, d'où leur réformisme.

Ces conditions contraignantes, la Suisse les connaît depuis longtemps. Elle est condamnée à exporter pour vivre, à fournir du travail de haute qualité, à disposer d'une monnaie sûre. Les réformes se sont inscrites dans ces limites fort étroites; il a bien fallu que la gauche suisse s'en accommodât. Elle n'avait historiquement pas d'autre choix.

Mais une politique réformiste peut être de plus ou moins bonne qualité, dynamique ou traîne-la-jambe.

La politique sociale

Les syndicats et la gauche politique se sont partagé la tâche. Les syndicats ont été, les premiers, reconnus comme interlocuteurs, étant cosignataires de la Paix du Travail. Mais il a fallu la deuxième guerre mondiale pour que les socialistes obtiennent un strapontin au Conseil fédéral; il y a quelques années seulement qu'ils siègent à égalité avec les autres partis.

Les résultats ne sont pas négligeables : les salaires, le niveau de vie, les logements (malgré les prix) sont pour le moins comparables à ceux des pays voisins; quelques chapitres importants d'une politique sociale ont été mis en place.

Mais compte tenu de la prospérité du pays, la grande bourgeoisie suisse a consenti le minimum de sacrifices. L'AVS d'après-guerre, fort modeste, largement en dessous du minimum vital, pour les plus petits retraités, était le cadeau offert après le conflit mondial au moment où les pays voisins, épuisés pourtant par la guerre, mettaient sur pied une véritable sécurité sociale. L'assurance-maladie n'a été que médiocrement révisée; elle protège mal les familles nombreuses. Les syndicats mêmes constatent, aujourd'hui, dans l'euphorie de la paix du travail, que le patronat mène dans certains secteurs industriels une politique antisyndicale, faisant pression sur les cadres et les contremaîtres pour qu'ils abandonnent toute activité syndicaliste lorsqu'ils sont promus à leur fonction. Au dernier congrès de l'Union syndicale, c'est M. Wuthrich, président de la FOMH, qui s'en plaignait amèrement : or il ne passe pas pour un gauchisant exalté. Enfin la fiscalité a été maintenue à des taux extrêmement bas pour les gros revenus, les fortunes, les personnes morales, comparés aux taux pratiqués par les pays de même niveau de vie. Ce n'est qu'un échantillonnage, suffisant toutefois pour démontrer, croyons-nous, que le réformisme suisse n'a pas pu arracher de trop substantiels cadeaux : les plus importants furent obtenus quand le parti radical suisse, dont les membres les plus influents sont les représentants des milieux de la grande industrie suisse allemande, fut obligé d'admettre le tripartisme; la présence de M. Tschudi au Département de l'intérieur permit de prendre des initiatives sociales; les révisions de l'AVS, les bourses d'études furent les succès les plus notables.

Il y a trois ans, dans la prospérité économique sans ombre, la gauche jouait cette carte presque exclusivement. Dans une analyse des maîtres-mots des tracts électoraux (DP nº 3) le Parti socialiste nous donnait en tête du recensement le mot : santé. Il revenait dix fois. P.S.S. = Parti Suisse de la Santé. C'est le plus précieux de tous les biens, comme on dit dans les creux de la conversation. Mais nous ne sommes plus dans un creux de la politique suisse, et le réformisme du social va glisser à l'économique.

Les obstacles

Les obstacles à une nouvelle politique économique sont nombreux, à tous les niveaux. Au niveau du Conseil fédéral d'abord. Dans les Etats modernes, ce qui est décisif, c'est le pouvoir d'initiative; il appartient à l'exécutif et il est en ce domaine détenu par M. Schaffner; même si, lors de la dernière répartition des sièges du Conseil fédéral, les syndicats l'ont publiquement félicité d'être resté à son poste de ministre de l'économie, on ne saurait dire qu'il inspire une politique de gauche. Obstacle au niveau du Conseil des Etats, qui ne laisserait aucune chance à des réformes audacieuses. Obstacle au niveau de la pré-consultation; on imagine mal l'Union suisse des arts et métiers ou le Vorort oubliant les intérêts de leurs membres. Tous ces obstacles additionnés font qu'il n'y a pas de miracle à attendre. Reste le recours au peuple.

(Suite page 4)

Bi-mensuel romand
Nº 62 17 novembre 1966 Quatrième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Jean-Jacques Dreifuss
Gaston Cherpillod
André Gavillet
Henri Galland
Jacques Morier-Genoud
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le Nº 63 sortira de presse le jeudi 1er décembre 1966

Vous êtes d'accord sur le partage de sept sièges; et sur quoi d'autre encore? (suite)

Les bonnes intentions

Le peuple suspecte volontiers le zèle réformateur des partis à la veille des élections. Et pourtant, toutes sincères qu'elles sont, il est évident que les promesses ne peuvent être tenues, non en intention, mais en fait. La gauche n'a, voyez plus haut, aucune chance dans l'immédiat de renverser tous les obstacles : elle pourra donc dire honnêtement qu'elle a voulu tenir ses promesses, mais qu'elle a dû compter avec les autres, qu'elle a été battue, etc.
En fait, les élections, et nous avons déjà consacré des articles à l'étude de ce phénomène, sont avant tout une manière de se compter. La Suisse fait de la micro-politique. L'avance d'un parti est toujours trop limitée pour qu'interviennent de spectaculaires renversements. L'un peut sortir renforcé; ce n'est pas les nouveaux sièges qu'il détiendra qui bouleverseront l'échiquier; mais on considérera les idées qu'il porte comme ayant un répondant populaire. Chacun en tiendra compte un peu. La politique en sera infléchie, mais les obstacles majeurs ne tomberont pas.
D'où la recherche d'une autre formule.

Le programme de législature

La gauche socialiste n'aime guère brandir les menaces de retour à l'opposition, ne serait-ce que par peur d'être prise au mot. Lorsque un, puis deux socialistes entrèrent au Conseiller fédéral, cette crainte était fondée. Des sièges étaient reçus, ils n'étaient pas arrachés. Une majorité centre-droite était aussi possible. Elle pouvait en tout temps faire remarquer à une gauche trop boudeuse qu'elle saurait se passer d'elle pour gouverner.
Le cadeau définissait exactement la part tolérée de réformisme. Mais aujourd'hui, à l'heure des difficultés, la droite ne peut pas gouverner seule; aucun projet, nous sommes en démocratie directe, ne passerait devant le peuple; déjà les arrêtés conjoncturels auraient été repoussés si la gauche avait dit non. C'est donc une position de force; et l'on peut négocier quand on est en position de force.
Cette marge de négociation n'est pas illimitée, certes, on ne saurait obliger les autres à être le contraire de ce qu'ils sont. Mais ni le parti radical, ni le parti conservateur chrétien-social ne sont monolithiques; il y a chez eux des courants réformistes, il faut les contraindre à prendre parti.
La gauche aurait donc intérêt avant les élections à préparer un programme minimum, parallèlement à ses objectifs plus lointains. Sur ce programme de réformes, objet de négociations, un accord valable pour la législature devrait être obtenu; à défaut, la participation n'a pas de sens.
Plutôt que de s'évertuer à prouver combien ils sont différents les uns des autres, ce qui préélectoralement n'excite personne, il serait plus heureux que les partis nous disent sur quoi ils sont d'accord; on sait à l'avance qu'ils se retrouveront au gouvernement. Sur quelle base ?

Indispensable

Le programme minimum nous semble indispensable pour deux raisons.
Il serait l'occasion de rendre à la politique son prix. On sait que les associations économiques préconsultées par le Conseil fédéral et l'administration pèsent d'un poids décisif dans la préparation des lois et des décisions. Elles perdraient à juste titre une part de leur influence, si les partis définissaient les lignes directrices de leur action pour quatre ans.
Enfin, si nous n'entrons pas dans le réformisme, l'opposition prendra de plus en plus des formes poujadistes ou de style Vigilants; nous deviendrons ingouvernables.
Ces réformes indispensables devraient, à nos yeux, toucher à la politique fiscale, à la politique économique, à la politique européenne. Nous développerons chacun de ces points dans nos prochains numéros. Chacun prête à discussion.
Mais nous aimerions préalablement voir largement débattue cette question de principe. Les partis qui, au Conseil fédéral, s'entendent pour se partager l'exercice du pouvoir, sont d'accord entre eux sur quelle politique ? Qu'ils se préparent à nous le dire en 1967.

L'anarchisme est-il mort?

La technique, si elle nous libère d'un certain nombre de contraintes matérielles, développe aussi des germes totalitaires. La mise en condition est facilitée, devient plus étouffante. Aussi la protestation libertaire est-elle plus actuelle que jamais. La pensée anarchiste retrouve de sa force. Elle mérite d'être mieux connue encore. Une anthologie de textes anarchistes, choisis par Daniel Guérin, sera pour nous l'occasion de présenter, dans nos prochains numéros, quelques textes, quelques auteurs qui sont des classiques de l'anarchisme. Puis nous consacrerons une série d'articles à quelques penseurs anarchistes. A James Guillaume d'abord, dans notre prochain numéro.
Aujourd'hui, Cherpillod introduit le sujet.

D.P.

Famille déchirée

Comme à la nuit le jour, l'anarchisme paraît s'opposer au marxisme. Apparence trompeuse. C'est l'un des mérites de Daniel Guérin que d'avoir révisé ce jugement sommaire qui, prétendant définir l'un par la négation de l'autre, les rend tous deux inintelligibles. Ils visent en effet l'un et l'autre au même but: la prise en charge de la société tout entière par l'ensemble des producteurs. Mais chacun veut aller au but par l'emprunt de voies qui divergent. Le cheminement anarchiste passe par la suppression immédiate de l'Etat. Les marxistes se satisfont de postuler son dépérissement, lequel peut être indéfiniment renvoyé : il est, disent-ils, toujours trop tôt pour dessaisir l'Etat de ses prérogatives; l'être humain ne possède pas, ce vieil enfant, la maturité nécessaire qui l'autoriserait à se défaire du tuteur. Le gouvernement de l'homme par l'homme, c'est, affirme Proudhon, la servitude : Marx n'y contredit pas, mais cette vérité métaphysique, il la fait descendre du ciel pour l'installer sur le terrain qu'il croit solide de l'histoire. Ce n'est pas que Karl Marx n'ait entrevu, avec sa clairvoyance coutumière, le péril de la bureaucratisation. N'écrit-il pas, dans la « Critique de la philosophie du droit de Hegel » : « L'esprit bureaucratique est un esprit de bout en bout jésuite, théologique. Les bureaucrates sont les jésuites et les théologiens de l'Etat. La bureaucratie est la République prêtre. » Reste que Marx, en conservant l'Etat, est obligé de garder ses serviteurs qui sont les maîtres des hommes. Nous tombons là sur une antinomie de la pensée marxiste.
Toute dispute scolastique évanouie, une fois écartées les rivalités personnelles, la querelle de l'anarchisme et du marxisme reproduit le conflit du possible et du souhaitable.
Pour les marxistes, les anars sont des rêveurs. Pour ceux-ci, les premiers sont des endormeurs apaisant à bon compte les revendications prolétariennes. Les héritiers de Marx exhibent triomphalement des résultats non négligeables. Les fils spirituels de Proudhon et de Bakounine ont lamentablement foiré. La bataille pourtant n'est pas finie. Si les anars ont chu dans le folklore, leurs idées — ou du moins nombre d'entre elles — ont rajeuni.

Ni Dieu ni Maître

L'équipe des « Editions de Delphes *, depuis quelques années, a réédité des ouvrages introuvables. Je les possède à peu près tous et il n'en est pas un qui m'ait déçu. Ni « Le tableau de Paris », de Jules Vallès, ni « Les Cathares » (études sur l'hérésie arienne et la civilisation occitane) ni surtout ces deux épopées — genre littéraire pas mort ! — « Histoire de la Commune » et « L'An I de la Révolution russe », respectivement de Lissagaray et Victor Serge.
En publiant « Ni Dieu ni Maître », recueil de textes anarchistes, les Editions de Delphes ont accompli une œuvre nécessaire. C'est une anthologie. Un beau bouquet avec point trop de fanes et dans lequel ne se sont introduites que de rares fleurs artificielles. Libertaire à qui la grâce anarchiste a manqué, je ne sais si Makhno ** était la pureté révolutionnaire même, ni si l'autogestion que la F.A.I. *** s'est efforcée de promouvoir voguait de succès en triomphe. Mais où l'anthologie, me semble-t-il, convainc, c'est par la qualité des textes : Proudhon, Bakounine, Stirner, Guillaume enfin dont au nom près — ou peu s'en faut — j'ignorais tout. « Ni Dieu ni Maître » contribue à les faire mieux connaître et à les réhabiliter.

C.

* 25, rue des Boulangers, Paris Ve
** Anarchiste ukrainien vers 1920
*** Fédération anarchiste ibérique

France-Dimanche

Toute la presse romande a réagi avec une exceptionnelle et légitime violence à l'article de « France-Dimanche » consacré à la mort de l'actrice Liliane Aubert. A juste titre, car cet article n'était destiné qu'au public suisse. Même près de Genève, l'édition française contenait en page une « Soraya a perdu deux enfants », et en page intérieure une « spécial Nancy » sur le « martyre de la femme esclave ». Il s'agit donc bien d'une tentative de travailler la Suisse romande avec des informations locales. La presse romande qui, en ce domaine, respecte le métier, était donc parfaitement habilitée à protester.
L'essentiel a été dit.
Nous ajouterons simplement ces quelques remarques. Le succès de « France-Dimanche » n'est pas fait seulement de scandale, mais d'un mélange de scandale et de moralisme, le moralisme étant ce qui justifie l'indiscrétion, comme dans les confidences de mémères. C'est le cancan à l'échelle industrielle. D'où le succès, le cancan « vertuiste » ayant beaucoup d'adeptes.
Si la presse romande désire réagir, pourquoi n'impose-t-elle aux vendeurs une limitation de l'affichage des hebdo français. Ce ne sont pas des affichettes, mais de véritables affiches qui sont étalées dans tous les tabacs, les seules qu'on puisse lire aisément d'une voiture. Pourquoi le tolérer sur le simple plan de la concurrence correcte ?
Beaucoup de journalistes n'ont pas reculé devant des adjectifs forts; surtout à l'égard du cynique auteur de l'article; mais ce journaleux participe à un système. Pourquoi ne pas viser plus haut ? M. Bernard Béguin, dans le « Journal de Genève », souhaitait que l'Etat eût saisi l'édition de « France-Dimanche ». Comment l'hebdo français aurait-il alors soutenu un procès ? Pourquoi rêver, à titre d'hypothèse, d'une arbitraire intervention par l'Etat ? Si procès on veut, il faut le rechercher à la manière journalistique, comme Zola dans « J'accuse ». Le directeur de cette publication est M. Pierre Lazareff. Il eût fallu écrire: M. Pierre Lazareff est un porc.

A nos lecteurs

Merci à ceux qui avec empressement et nombreux ont utilisé la carte commerciale-réponse pour nous communiquer des adresses utiles. Nous en attendons d'autres encore, merci.
Dans cette période d'ajustement des plaques d'expédition, nous serions heureux qu'on nous signale toute erreur d'acheminement.